



## LES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE : MODE D'EMPLOI

**Lundi 24 avril 2006**

**14 h 00 – 18 h 00**

**Gaz de Bordeaux – Place Ravezies  
BORDEAUX**

IUT Bordeaux 1 – Domaine Universitaire  
33405 TALENCE cedex  
Inscriptions :  
Renseignements : Michel FEYRIT, 05 56 90 61 85  
[michel.feyrit@atee.fr](mailto:michel.feyrit@atee.fr)

En partenariat avec



## Bulletin d'inscription Colloque du 24 avril 2006

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Fax : .....

Mme, M. : .....

E-mail : .....

- Je m'inscris au colloque du 24 avril 2006
- Je suis adhérent de l'ATEE, je joins un chèque de 20 €  
n° Adhérent: \_\_\_\_\_
  - Je ne suis pas adhérent de l'ATEE, je joins un chèque de 40 €
- J'adhère à l'ATEE\* ( 80 € ) : je joins un chèque de ( 80+20 =100 € )

à retourner impérativement **avant le 19 avril 2006**  
accompagné du règlement à l'ordre de l'ATEE :  
Secrétariat  
Tél - Fax

L'ATEE, Association Technique Energie Environnement, rassemble 1600 professionnels concernés par les questions énergétiques et environnementales : collaborateurs des petites et grandes entreprises, sociétés de service, bureaux d'études, syndicats professionnels, organismes publics, collectivités territoriales, universités...

Avec ses comités techniques et ses CLUBS COGENERATION, et BIOMASSE - BIOGAZ, l'ATEE propose, aux pouvoirs publics et organismes concernés, les mesures propres à faire progresser la maîtrise de l'énergie, la protection de l'environnement, le développement de la production décentralisée d'énergie et la valorisation des énergies renouvelables.

L'ATEE est présente dans toute la France grâce à ses 14 groupes régionaux. Elle organise des journées d'information et colloques qui permettent aux professionnels d'échanger leurs expériences. Sa revue bimensuelle ENERGIE PLUS traite de l'actualité et des techniques de l'énergie et de l'environnement à destination des professionnels de l'industrie et des collectivités territoriales.

\* Les enseignants, les retraités, les étudiants et les demandeurs d'emploi  
bénéficient de conditions particulières, consulter [www.atee.fr](http://www.atee.fr)

La loi du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique marque le lancement des certificats d'économie d'énergie. Ce nouveau dispositif, déjà opérationnel en Grande Bretagne et en Italie, oblige les fournisseurs d'énergie à réaliser, ou faire réaliser aux consommateurs, des économies d'énergie à hauteur de 54 TWh sur la période 2006-2008.

Dans ce contexte, les fournisseurs seront amenés, dès le début de l'année 2006, à accompagner et à soutenir les projets des collectivités et des entreprises.

L'ATEE et l'ADEME ont été choisies pour la définition des opérations élémentaires éligibles et pour la détermination des méthodes de calcul des économies réalisées. La DRIRE gèrera le dispositif et l'attribution des certificats.

### Programme

- 14 h 00** ▶ Introduction : **Gérard GARDIEN** ( Président d'ATEE Aquitaine )
- 14 h 10** ▶ **Le dispositif français des certificats d'économie d'énergie : objectifs, principes et mise en oeuvre ; Actions éligibles, conditions d'éligibilité, exemples d'opérations élémentaires standards, calculs d'économie d'énergie**  
**Daniel CAPPE ( Vice - Président national de l'ATEE )**
- 14 h 45** ▶ Rôle de la DRIRE, procédure de validation des demandes, tenue du registre national.  
**Patrice RUSSAC, DRIRE Aquitaine**
- 15 h 10** ▶ **Pause**
- 15 h 30** ▶ **Stratégies, objectifs et actions envisagées par les fournisseurs**
- EDF : François BUTTET, .....**
  - Gaz de France : Michel BOUQUET, délégué collectivités territoriales Aquitaine**
  - Gaz de Bordeaux : .....**
  - FG3E : .....**
- 17 h 00** ▶ un exemple d'acteur volontaire : le projet de réseau de chaleur au bois d'une commune rurale  
**Didier CALLEDE, Maire de Gironde sur Dropt ( 33 )**
- 17h15** ▶ Table ronde – échanges avec la salle
- 18 h 00** ▶ Pot de clôture